



SM de gestion de l'école départementale de musique de la Lozère (Siren : 254800584)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Mende
Arrondissement	Mende
Département	Lozère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/08/1990
Date d'effet	31/08/1990

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Robert AIGOIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du département
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48000 MENDE
Téléphone	04 66 65 13 38
Fax	04 66 49 25 30
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	62 958
Densité moyenne	15,88

Périmètres

Nombre total de membres : 16

- Dont 8 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	Bourgs sur Colagne (200058501)	2 186
48	Grèzes (214800724)	230
48	Le Rozier (214801318)	138
48	Marvejols (214800922)	4 963
48	Montrodat (214801037)	1 315
48	Recoules-de-Fumas (214801243)	103
48	Saint-Bonnet-de-Chirac (214801383)	69
48	Saint-Léger-de-Peyre (214801680)	192

- Dont 7 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
48	CC Aubrac Lot Causses Tarn (200069268)	CC
48	CC Coeur de Lozère (244800405)	CC
48	CC des Cévennes au Mont Lozère (200069136)	CC
48	CC du Haut Allier (200006930)	CC
48	CC Gorges Causses Cévennes (200069151)	CC
48	CC Mont Lozère (200069128)	CC
48	CC Randon - Margeride (200069102)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
Département de la Lozère (224800011)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>Le syndicat a pour objet : ? le développement, l'organisation et la gestion de l'enseignement initial dans la spécialité « musique », ? le développement, l'organisation et la gestion de l'éducation artistique et culturel (EAC) dans les spécialités « musique », « danse » et « théâtre », ? le soutien et l'accompagnement des pratiques amateurs « musique », ? la promotion et la diffusion des disciplines et des ensembles au travers d'animations, de concerts ou de manifestations, dans le cadre de l'action culturelle. en conformité avec le projet d'établissement. Le syndicat a une vocation départementale. Les projets ou échanges avec des collectivités de départements limitrophes ou autres départements donnent lieu à la signature de conventions ad hoc.</i>

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)